

Vivre Ensemble à Hantay

Retrouver
toutes les infos
sur le site
www.hantay.fr

Bulletin municipal - supplément au n°129 Juin 2016

Le Mensuel sera uniquement en numérique

Hantay a été identifié « Village durable » grâce à sa politique de protection maraîchère, à ses constructions écologiques (maisons en bois, yourte) et sa pédagogie écologique.

Dans ce même objectif, la commission Communication a créé :

- le site internet de la Commune : www.hantay.fr
- et tout récemment une page Facebook: Hantay en direct

Vous êtes déjà nombreux à consulter les pages et nous en sommes heureux.

Avec les moyens modernes de communication, le papier devient alors peu écologique et peu économique. La commission a donc décidé de dématérialiser complètement le mensuel à compter de septembre 2016. Vous pourrez le consulter en ligne sur le site.

Conscients que certains d'entre-nous n'ont pas Internet, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie pour obtenir la version papier.



Les seniors en Voyage

Quelques images du Voyage des seniors à Amiens. Une journée organisée par la commission Fêtes et cérémonies.



Cette année, nous avons fait escale à Amiens pour une visite guidée de la cathédrale, un repas en péniche le long des Hortilonnages et promenade en barque pour clore la journée.
Même si il manquait le petit rayon de soleil ! Superbe journée !

Médaille du Travail

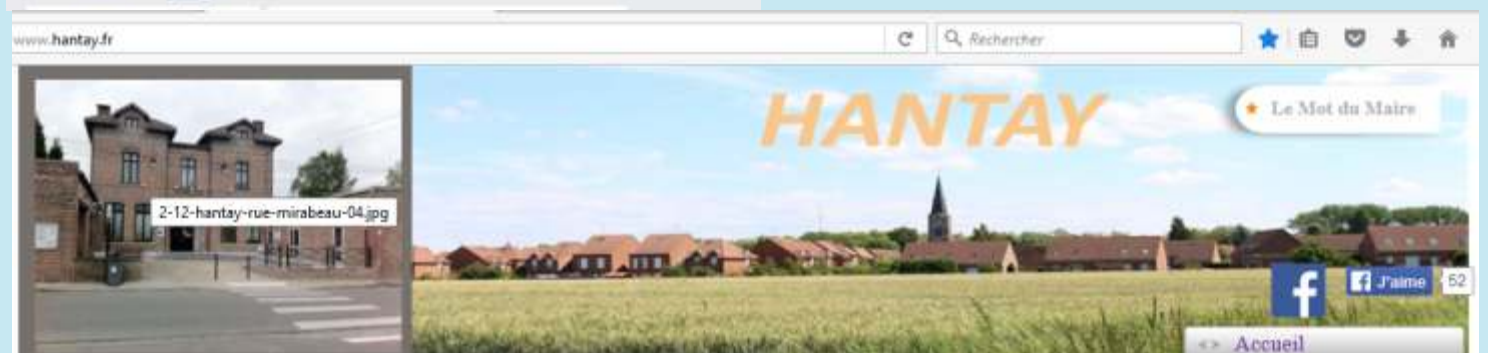
Remise de diplômes aux médailles du travail, le 1er mai:

Echelon ARGENT à titre de récompense pour 25 années de service
Monsieur Philippe CHOQUELLE
Madame Odile DELCROIX née BODUIN (en médaille en bas à gauche)

Echelon VERMEL à titre de récompense pour 30 années de service
Madame Catherine BONNEL née BERNAERT (en photo en haut à droite)
Monsieur Bruno WEXSTEEN

Echelon OR à titre de récompense pour 35 années de service
Madame Patricia BREINE née MEDANE (en médaille en bas à droite)

Echelon GRAND-OR à titre de récompense pour 40 années de service
Monsieur Pascal MORELLE



LA COMMUNE DE HANTAY MODERNISE SES MOYENS DE PAIEMENTS

POUR VOUS FACILITER LE REGLEMENT DES FACTURES DE CANTINE, CITE DES ELFES, ACM.

LA COMMUNE MET EN PLACE :

NOUVEAU

PRELEVEMENT

Le 10 du mois, nos services prélèvent directement sur votre compte bancaire le montant de la facture.

Pièces à fournir :

-MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
-RIB au format IBAN BIC

NOUVEAU

PAIEMENT PAR CB



A partir du site internet : www.hantay.fr
Vous accédez au site TIPI (Site internet sécurisé de la direction générale des finances publiques)



Grâce aux identifiants personnels fournis lors de votre adhésion au service, vous réglez vos factures en ligne.

LES REGLEMENTS AU GUICHET D'ACCUEIL OU EN DEPOT DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE.

CHEQUES BANCAIRES



A réception de la facture, vous réglez le montant à l'aide de votre chèque personnel.

Les chèques sont libellés à l'ordre de ANIMATION CANTINE ACM

CHEQUES CESU



Vous pouvez procéder au règlement de la partie «GARDERIE» en chèque CESU.
Faire l'appoint, la différence ne peut être remboursée.



Le règlement du centre et des repas ne sont pas possible avec les chèques CESU.

CHEQUES ANCV



Vous pouvez régler vos factures du Centre (Uniquement) à l'aide des chèques vacances ANCV.



Faire l'appoint, la différence ne peut être remboursée.

REGLEMENT AU GUICHET D'ACCUEIL DE LA MAIRIE UNIQUEMENT :

Vous réglez le montant de votre facture en espèces.

ESPECES



Il est impératif de faire l'appoint.
Le règlement ne peut excéder 300€

PERMANENCES POUR LES REGLEMENTS AU GUICHET DE LA MAIRIE :

JEUDI DE 16H A 19H ET VENDREDI DE 8H A 9H30.